

Tarif Scolarité et internat 2018-2019

Validation – Conseil d'Administration du 31-05-2018

	Régime	Détail du tarif par mois Scolarité + Pension	Tarif par mois (10 mois)
CAP 1 et 2	Externat	71 + 0	71 €
	Demi-pension	71 + 62	133 €
	Internat	71 + 265	335 €
Secondes	Externat	71 + 0	71 €
	Demi-pension	71 + 69	140 €
	Internat	71 + 289	360 €
Bac Pro 1 et 2	Externat	71 + 0	71 €
	Demi-pension	71 + 62	133 €
	Internat	71 + 265	335 €
BTSA 1 et 2	Externat	131 + 0	131 €
	Demi-pension	131 + 85	216 €
	Internat	131 + 268	399 €

	Prestation		Coût
Hors forfait	Week-end sans repas	2 jours	25,00 €
		3 jours	36,00€
		4 jours	47,00 €
	Week-end avec repas	2 jours	47,00 €
		3 jours	68,00 €
		4 jours	89,00 €
	Forfait annuel pour le transport à la gare des internes		80 €
	cotisation annuelle foyer socio-éducatif		8 €
	Caution internat (chèque non encaissé)		350 €

Les frais de scolarité comprennent les livres pour les lycéens, une carte de 50 photocopies ou impressions, la WiFi dans tout l'établissement...

Les tarifs de ½ pension et d'internat sont des forfaits mensuels qui tiennent compte du nombre de semaines de stages du cycle de formation et lissés sur les deux années.

Règlement par prélèvement en dix mensualités d'octobre à juillet.

En cas de démission, la scolarité du trimestre entamé et la pension du mois entamé sont dues.

Lors d'une absence d'une semaine complète (5 jours) la pension est diminuée des repas non pris.